



**Rapport de la 7^e réunion du Groupe de
travail sur l'avenir de l'Accord international
sur le Café
24 juin 2020**

Point 1 :	Adoption de l'ordre du jour	2
Point 2 :	Rapport de la 6 ^e réunion du Groupe de travail tenue le 30 avril 2020	2
Point 3 :	Objet et mission de l'OIC – Points clés	2
Point 4 :	Les prochaines étapes	16
Point 5 :	Questions diverses	16
Point 6 :	Date de la prochaine réunion	16

1. Le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café s'est réuni pour la septième fois le 24 juin 2020. La Présidente, Mme Stefanie Küng (Suisse), a souhaité la bienvenue à tous les participants et a noté qu'il s'agissait de la troisième réunion virtuelle utilisant le logiciel GoToWebinar en raison des mesures de distanciation sociale mises en place pendant la pandémie de covid-19.

2. Les représentants des Membres ci-après étaient présents virtuellement au moyen du logiciel GoToWebinar : Brésil, Colombie, Cuba, El Salvador, Fédération de Russie, Ghana, Honduras, Indonésie, Japon, Kenya, Madagascar, Mexique, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Royaume-Uni, Sierra Leone, Suisse, Tanzanie, Togo et Union européenne.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour figurant dans le document [WGFA-38/20](#) a été adopté.

Point 2 : Rapport de la 6^e réunion du Groupe de travail tenue le 30 avril 2020

4. La Présidente a présenté un résumé des travaux du Groupe de travail à ce jour, en particulier le rapport de la dernière réunion figurant dans le document [WGFA-37/20](#).

5. Le Groupe de travail a pris note du rapport.

Point 3 : Objet et mission de l'OIC – Ponts clés

6. La Présidente a noté que les débats s'articuleraient autour de cinq points : 1) Objectifs de l'OIC ; 2) Fonction de l'OIC ; 3) Partenaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord ; 4) Ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord ; et 5) Structure d'élaboration des politiques.

1) Objectifs de l'OIC

7. La Présidente a noté que de nombreux pays producteurs de café souhaitaient voir une redistribution des revenus dans la chaîne de valeur mondiale et a demandé ce qui pouvait être fait concrètement et de façon réaliste dans cette direction dans l'environnement de libre marché qui prévalait. Que pourrait faire l'OIC pour y parvenir ? La Présidente a invité le Directeur exécutif à prendre la parole et à faire part de ses vues.

8. Le Directeur exécutif a noté que les objectifs relevaient du pilier a) des travaux du Groupe de travail et que la plupart des modifications de l'Accord proposées par les Membres jusqu'à présent sont relativement modestes. Elles sont centrées sur la mise à jour des références aux développements internationaux dans le domaine des structures de durabilité, comme le remplacement de l'expression "Objectifs du Millénaire pour le développement" par "Objectifs de développement durable". Toutefois, de nouvelles préoccupations ont été soulevées, telles que la réglementation appropriée des marchés à terme et des fonds d'investissement, la concentration croissante du marché entre les torréfacteurs et les négociants, et l'accent sur l'innovation et le transfert de technologie. Des préoccupations particulières ont été soulevées concernant la promotion de la résilience des petits exploitants. L'OIC attend les propositions de deux Membres sur l'inclusion de références au revenu minimum vital.

9. La Présidente a demandé aux délégués si les nouvelles préoccupations exposées par le Directeur exécutif reflétaient les changements intervenus sur le marché du café au cours des 13 dernières années, depuis la négociation du texte de l'Accord actuel en 2007 ? Y a-t-il autre chose qui devrait être inclus ? Elle a ouvert le débat pour que les délégués puissent faire des commentaires.

10. Le délégué du Brésil a déclaré qu'un débat sur l'Accord en termes plus généraux était opportun et que l'ordre du jour était bien élaboré.

11. Le délégué de l'Indonésie a déclaré que le moment était venu de réviser les objectifs, la fonction, les rôles et les mécanismes de l'Organisation, étant donné que le café est une source de revenus essentielle pour les petits exploitants et que l'OIC joue un rôle important pour rendre le secteur du café plus durable. Les objectifs de l'Accord devraient revenir sur le problème central de la faiblesse des prix du café. La pandémie de covid-19 a accentué la chute des prix du café et son impact sur les moyens de subsistance des agriculteurs. Tous les aspects économiques, environnementaux et sociaux doivent être pris en compte. Un objectif essentiel est de donner la possibilité à l'OIC de faciliter la concrétisation de prix rémunérateurs, de réduire la volatilité et d'améliorer la durabilité. Comment ces objectifs peuvent-ils être concrétisés ? L'OIC doit mettre à jour et renforcer la mise en œuvre du plan d'action quinquennal. Le plan d'action doit être suivi et évalué et prendre en compte les défis résultant de la pandémie de covid-19.

12. Le délégué de la Fédération de Russie a déclaré que l'Organisation devrait se concentrer sur le renforcement de la coopération internationale, en termes de production, de commerce et de transformation du café. Le déséquilibre entre l'offre et la demande devrait être la priorité absolue de l'OIC. Des améliorations devraient être apportées aux principes de base de l'offre de café en grains, à l'harmonisation des normes de qualité et à la réduction du rôle des intermédiaires dans les chaînes d'approvisionnement. La Fédération de Russie soutient les Membres producteurs de l'OIC. La participation du secteur privé à l'OIC est essentielle, et l'OIC doit améliorer ses mécanismes de coopération avec le secteur privé. Il a proposé d'inclure davantage de représentants du secteur privé au sein du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC), en particulier des entreprises qui se situent au milieu du secteur - c'est-à-dire celles qui travaillent dans le traitement du café, le conditionnement, la logistique, le développement de nouvelles technologies de pointe et les solutions numériques. Il a également évoqué l'importance du GTPPC et du Comité des projets, tout en faisant remarquer que l'OIC pourrait attirer davantage de financement de la part des donateurs internationaux pour des projets ciblés et spéciaux, visant à accroître le potentiel des producteurs de café, en particulier des petits exploitants. Sous les auspices du GTPPC, un site Web spécial pourrait être mis en place avec des informations sur la demande et l'offre de café et les coordonnées pertinentes des entreprises exportatrices et importatrices de café. Un tel portail dans le cadre de l'OIC contribuerait à réduire les intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui augmenterait la stabilité et la durabilité du marché mondial du café. L'OIC devrait accueillir favorablement de nouveaux partenariats avec d'autres organisations internationales qui pourraient contribuer à accroître sa capacité d'analyse.

13. Le délégué de la Colombie a suggéré de considérer la situation dans son ensemble, c'est-à-dire ce que les Membres attendent de l'OIC. L'OIC ne peut pas réglementer le marché ni modifier les prix du café, le marché est libre. Tous les experts semblent s'accorder sur le fait que le café continuera d'être consommé, malgré l'effet négatif du coronavirus. Toutefois, il existe un problème structurel, à savoir un déséquilibre dans la chaîne de valeur du café, grâce auquel quelques acteurs à un bout de la chaîne s'approprient la plus grande partie de la valeur. Dans de nombreux pays, les producteurs de café ne peuvent pas gagner leur vie de manière décente. L'OIC doit jouer un rôle de catalyseur pour trouver les moyens d'inverser ce déséquilibre dans la chaîne de valeur du café. Cela pourrait se faire en partie par la coopération et le travail avec le secteur privé. L'OIC devrait œuvrer au nom des planteurs. Son objectif devrait également être d'accroître la consommation, tant dans les pays consommateurs que dans les pays

producteurs. Les barrières commerciales doivent être réduites, en particulier dans les pays où les taxes sur le café sont très élevées. Ces barrières empêchent les producteurs d'exporter, car ils n'ont pas accès aux marchés. Comment l'OIC pourrait-elle contribuer à accroître la consommation et plaider pour plus de transparence dans l'intérêt de tous ? Et comment l'OIC pourrait-elle contribuer à lever les barrières commerciales et favoriser ainsi le flux mondial de café ? Les consommateurs doivent être sensibilisés à cet énorme déséquilibre - l'OIC devrait être un défenseur et une voix publique de soutien du maillon le plus faible de la chaîne de valeur. L'OIC n'a pas été en mesure de réglementer le commerce du café mais devrait être un défenseur public du changement en mettant en exergue les distorsions et les déséquilibres dans le secteur du café.

14. Le délégué du Brésil a souscrit aux commentaires de la Colombie et de la Fédération de Russie. Les pertes économiques ont été les principales raisons de la création de l'Organisation. Depuis 1989, l'Organisation a perdu sa raison d'être initiale et n'a pas été en mesure de s'attaquer aux véritables problèmes qui affectent le marché. L'Organisation n'est pas en mesure d'intervenir sur le marché libre. La principale raison pour laquelle l'OIC doit continuer d'exister est qu'elle doit servir de plate-forme pour traiter les problèmes majeurs du secteur du café. Le GTPPC est un bon début, notamment grâce à la participation du secteur privé. L'Organisation doit être à l'écoute du secteur privé et essayer de stimuler les échanges d'idées et les actions entre les parties intéressées par le changement. Elle doit éviter d'être trop rigide ou stricte. Le GTPPC doit être un espace ouvert aux idées de partenariat, un espace de coopération technique. La participation du secteur privé en général doit être renforcée car c'est la plus grande source d'emplois dans les pays, il paie des impôts et enrichit les gouvernements. Le GTPPC est un forum qui permet au secteur privé et aux gouvernements de discuter des déséquilibres du marché et qui devrait se concentrer sur le maillon le plus faible de la chaîne de valeur du café, les petits exploitants. Sur le plan politique, l'OIC s'est engagée à aider les plus faibles et a une responsabilité en matière de durabilité économique, environnementale et sociale de l'ensemble du secteur. Le Secrétariat doit recueillir, analyser et discuter des idées de toutes origines. Tous doivent comprendre que l'OIC est dans l'incapacité de contrôler le marché, mais qu'elle doit le comprendre et coopérer en tant que forum pour remédier aux déséquilibres.

15. Le délégué du Mexique s'est exprimé en tant que "*voix des nombreux petits exploitants*" de son pays et a déclaré que le secteur du café devait être débanalisé. La débanalisation implique l'atténuation de la volatilité des prix et la garantie que les prix du marché reflètent l'offre et la demande physiques. Le Mexique a mis l'accent sur ce

point au cours des vingt dernières années. Le marché doit prendre en compte les coûts de production mondiaux et un bénéfice minimum afin d'assurer une vie digne aux agriculteurs du monde entier. Un bénéfice minimum signifie une situation gagnante pour tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement. Cela implique également la transparence de la chaîne d'approvisionnement, avec des engagements clairs de la part de l'industrie et des gouvernements. De nouveaux mécanismes doivent être définis pour garantir que les producteurs reçoivent une part minimale du prix payé par les consommateurs. Certaines entreprises en Suisse le font déjà, mais cette pratique doit être étendue davantage. Les coûts de production doivent être couverts. Le Mexique souhaite tirer parti du GTPPC pour discuter de ces questions et pour réduire la pauvreté. Il a donné l'exemple de l'amélioration des prestataires de services, pour faire en sorte que la valeur ajoutée dans la chaîne d'approvisionnement soit claire, transparente et optimisée. Les écarts techniques de terrain entre les pays doivent être réduits.

16. Le délégué du Pérou a énuméré quelques objectifs importants pour l'OIC : 1) servir de référence mondiale en matière d'information sur le café afin d'aider à prendre des décisions de politique publique judicieuses et de permettre aux producteurs d'acquérir des connaissances sur les bonnes pratiques ; 2) promouvoir la consommation de café dans les pays Membres ; et 3) faciliter le financement de projets spécifiques qui devraient chercher à améliorer la productivité et à corriger les déséquilibres de la chaîne de valeur. Pour ce dernier objectif, il a suggéré de mettre en place un cadre de coopération permettant aux parties d'échanger des matériaux, tels que les semences, de manière fluide et sans entraves.

17. Le délégué du Honduras a déclaré que l'OIC était une organisation historique pour les producteurs et les consommateurs. Elle doit s'adapter à l'époque actuelle, ce qui nécessite de profonds changements au sein de l'Organisation. Un grand pont doit être franchi. L'Organisation doit soutenir la hausse des prix et les familles tributaires du café. Il soutient le GTPPC et souhaite que l'OIC survive, mais il estime que des changements sont nécessaires.

18. La Présidente a remercié les délégués pour leurs observations et a clos ce point.

2) Fonction de l'OIC

19. La Présidente a donné la parole au Directeur exécutif.

20. Le Directeur exécutif a déclaré que, dans le contexte du Groupe de travail, les fonctions de l'Organisation étaient incluses dans le pilier d). Cette section contient des chapitres relatifs aux divers organes consultatifs et aux travaux de l'OIC, notamment la suppression des obstacles au commerce et à la consommation, la promotion et le développement des marchés, les mesures relatives au café transformé, aux mélanges et aux succédanés, les activités de projet et les informations statistiques. Le pilier d) contient également des points tels que le Comité consultatif du secteur privé, la Conférence mondiale du Café et le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café, qui seront examinés ultérieurement.

21. Les fonctions actuelles de l'OIC sont le reflet du Plan d'action stratégique quinquennal, qui est le résultat d'un processus de consultation avec les Membres. Le plan comprend trois buts stratégiques : 1) fournir des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs ; 2) offrir un espace de dialogue, entre les secteurs public et privé et en leur sein ; et 3) faciliter les projets de mise en valeur et les programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé. Ce plan s'est avéré suffisamment souple pour permettre à l'OIC d'aller de l'avant dans ses travaux et de s'adapter. Dans le cadre du pilier d), les propositions de changement sont les suivantes : mettre l'accent sur l'aide aux petits exploitants et se préoccuper de la concentration en amont de la chaîne de valeur.

22. La Présidente a ajouté que l'absence de propositions de changement substantielles suggérait que l'Accord prenait déjà en compte la plupart des points de vue des Membres. Elle a noté le souhait des Membres de voir l'OIC jouer un plus grand rôle dans les projets, étant donné que l'Organisation n'a plus un accès privilégié aux ressources du Fonds commun pour les produits de base. Elle a demandé aux délégués de proposer des options.

23. Le délégué du Brésil a déclaré que les fonctions étaient bien définies et que le problème résidait dans leur mise en œuvre. L'OIC a une capacité limitée pour promouvoir la consommation de café. Le secteur privé vend et commercialise des produits ; il est le seul acteur du secteur du café capable d'influencer la consommation. L'Organisation doit donc collaborer étroitement avec les entreprises privées. Il a souligné l'importance du GTPPC comme moyen de redynamiser l'Organisation. L'OIC est une plate-forme et non une force en soi ; elle ne peut et ne doit pas concurrencer le marché libre. L'Accord devrait créer une Organisation qui est un forum de débat. Le GTPPC doit attirer les agences de coopération internationale, telles que le GIZ et la JICA, pour renforcer la coopération technique entre les acteurs, dans le but de corriger les déséquilibres. Des projets techniques devraient être introduits pour aider les producteurs à devenir plus durables

et à participer plus fortement au marché mondial. Le Brésil est ouvert au partage d'expériences et à la participation à la coopération technique, tout en valorisant la diversité du marché.

24. Le délégué de l'Indonésie a rappelé au Groupe de travail que les discussions précédentes ont permis de comprendre l'ambition des Membres de moderniser l'Organisation et de créer une chaîne de valeur plus équilibrée et plus résistante. L'OIC dispose de nombreux forums de consultation, en particulier le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et le GTPPC, qui permettent une collaboration et des partenariats multipartites. L'Indonésie estime que les partenariats multipartites pourraient générer davantage de ressources pour que l'OIC puisse atteindre ses objectifs. En ce qui concerne la consommation, il a suggéré d'encourager et de promouvoir les ventes en ligne, qui ont augmenté et continuent d'augmenter considérablement en raison de la pandémie de covid-19. L'Indonésie se réjouit à la perspective de soutenir l'OIC et le secteur privé pour concevoir et créer, par exemple, des vidéos promotionnelles pour une campagne mondiale de promotion du café sur les plates-formes des médias sociaux. L'OIC devrait également s'engager dans des collaborations avec des nutritionnistes ou des blogueurs pour les encourager à promouvoir les importants bienfaits du café pour la santé et ainsi favoriser la consommation.

25. Le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a souscrit aux fonctions décrites par le Directeur exécutif, qui sont inclusives. Le problème réside dans leur exécution. Le GTPPC est une bonne initiative, mais il a besoin de temps pour voir ce qui peut être accompli. À l'avenir, l'OIC devrait agir comme un catalyseur de changement, et non comme un exécutant, en réunissant des acteurs qui apporteront le changement. Le marché libre a créé le déséquilibre noté par les orateurs précédents, et les différents acteurs de la chaîne de valeur doivent reconsidérer ce qu'ils font. Quelle sera la fonction de l'OIC dans la coordination de l'offre à l'avenir ? En ce qui concerne le déséquilibre structurel au sein du secteur de la production, les solutions possibles sont : le transfert de technologie, en mettant l'accent sur les petits exploitants ; et l'accent sur la rentabilité plutôt que sur les prix. S'agissant de la promotion, l'OIC ne devrait pas promouvoir directement la consommation de café mais encourager le secteur privé à s'y engager, c'est-à-dire que l'OIC devrait servir de catalyseur pour que le secteur privé fasse la promotion du café, et que les entreprises privées investissent leur argent dans des projets de changement. Il a cité en exemple les festivals du café en Chine, financés par l'OIC à la fin des années 1990, et la création de la Journée internationale du Café (un catalyseur pour l'action du secteur privé).

26. Le délégué du Nicaragua s'est déclaré d'accord avec les délégations précédentes et s'est rallié à leurs points de vue. Il est particulièrement d'accord avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour dire que l'OIC doit agir comme un catalyseur de changement. Les Membres forment l'Organisation et le Secrétariat est leur instrument. Les Membres ont une responsabilité commune. Le Nicaragua souhaite souligner les efforts du GTPPC, qui est un bon exemple de ce qui peut être réalisé. Son pays estime que le secteur privé doit jouer un rôle plus important et exercer une plus grande influence. Les gouvernements doivent agir en tant que décideurs politiques. Le GTPPC est une bonne opportunité, et le Nicaragua se réjouit de collaborer à cette initiative. L'accord exige des règles et des objectifs clairs tout en permettant au secteur privé de suivre les règles de l'offre et de la demande.

27. La Présidente a remercié les délégués pour leurs commentaires et a clos le point.

3) Partenaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord - *Le rôle du secteur privé*

28. La Présidente a donné la parole au Directeur exécutif.

29. Le Directeur exécutif a déclaré que ce point figurait également dans le pilier d). D'une manière générale, la participation du secteur privé pouvait être assurée par des associations (comme c'est le cas au Comité consultatif du secteur privé) ou par des entreprises (comme au GTPPC). Quelle que soit leur composition, il s'agit d'entités ayant peu de pouvoir de décision autonome.

30. Un sujet connexe consiste à trouver les moyens par lesquels le secteur privé pourrait contribuer à la viabilité financière de l'Organisation. Des décisions stratégiques doivent être prises, car on peut supposer sans risque que ceux qui contribuent aux ressources de l'Organisation voudront avoir leur mot à dire sur leur utilisation.

31. Le Chef des opérations a présenté les modèles possibles d'intégration du secteur privé disponibles au sein du système multilatéral. Il a cité l'exemple de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui est liée à un secteur industriel spécifique, celui des technologies de l'information et de la communication, qui présente certaines similitudes avec les organes internationaux de produits. L'UIT est la plus ancienne organisation internationale de portée mondiale. Elle compte aujourd'hui 193 États membres, ainsi qu'environ 900 000 entreprises privées, instituts de recherche et autres organisations internationales. La composition de l'UIT témoigne qu'elle est une

plate-forme unique au monde pour le partenariat public-privé. L'organisation compte deux types de membres : des membres sectoriels et des États membres. L'article 19 de sa Convention encourage la participation et les partenariats public-privé. De même, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) comprend des membres qui sont des États et aussi le secteur privé. La structure décisionnelle doit encore être examinée plus en détail.

32. La Présidente a déclaré qu'elle trouvait intéressant de voir comment le secteur privé pouvait être intégré à l'OIC. Les Membres souhaitent-ils maintenir l'OIC en tant qu'institution purement intergouvernementale ? Ou existe-t-il un moyen d'intégrer le secteur privé sans porter atteinte à sa nature intergouvernementale essentielle ? Elle a ouvert le débat aux délégués.

33. Le délégué du Brésil a déclaré qu'une organisation axée sur les produits de base devait maintenir un dialogue avec le secteur privé, qui est responsable de la création de valeur. Les gouvernements ont la responsabilité de corriger les déséquilibres, ce qui doit être fait par des lois au niveau national, car seule la législation peut contrôler la course au profit du secteur privé. Le secteur privé doit être intégré dans le processus décisionnel, en transformant son appât du gain en force positive. Il s'est déclaré favorable à des débats plus approfondis et a déclaré que le GTPPC existait déjà pour remédier à certains de ces déséquilibres. À bien des égards, la correction des déséquilibres profiterait également au secteur privé. Les gouvernements doivent défendre leurs idéaux les plus élevés et ont également des responsabilités en termes d'environnement et de durabilité sociale. Si le GTPPC peut travailler de manière dynamique, innovante et productive, il constituera un excellent portail pour la participation du secteur privé.

34. Le délégué du Mexique a déclaré que l'OIC devait être un point de référence pour les gouvernements et l'industrie en termes d'offre et de demande. Il devrait exister une cartographie mondiale des obstacles, des possibilités de flux de café, de la valeur, d'une chaîne d'approvisionnement équilibrée et des possibilités d'augmentation de la consommation de café. Le GTPPC est le meilleur moyen de partager des objectifs. L'OIC devrait également définir un programme mondial pour le café, l'innovation, la recherche participative et appliquée. L'OIC devrait être un service partagé pour le secteur public et privé.

35. Le délégué de l'Indonésie a déclaré que la faiblesse des prix du café et la covid-19 limitaient le rôle des gouvernements dans la garantie de la viabilité financière de l'Organisation pour qu'elle atteigne ses objectifs. À cet égard, le rôle de l'industrie est crucial pour mobiliser des ressources et permettre ainsi à l'Organisation d'offrir des bénéfices concrets à ses Membres. Des initiatives telles que le Forum des chefs

d'entreprise et dirigeants mondiaux, le GTPPC et le Comité consultatif du secteur privé témoignent des liens de l'Organisation avec le secteur privé. Toutefois, le rôle du secteur privé doit être soigneusement examiné, car ce dernier est intéressé par la promotion de ses marques.

36. Le délégué du Pérou a déclaré que l'engagement financier du secteur privé était nécessaire. Il a déclaré que les Membres devaient réfléchir aux différentes façons dont le monde des affaires pourrait participer aux réunions de l'OIC, à la fois plus régulièrement et dans des cadres souples.

37. La Présidente a noté que des modèles tels que celui de l'UIT devaient être étudiés plus avant, par exemple en ce qui concerne la manière dont il traite le problème de la prise de décision.

38. Le délégué de la Colombie a déclaré qu'il fallait garder deux choses à l'esprit : 1) les grands torréfacteurs savent comment faire de l'argent, ils connaissent bien le marché, alors que la plupart des pays sont en difficulté ; et 2) les Membres doivent être prudents quant à une utilisation éventuelle de l'OIC par le secteur privé pour promouvoir ses propres marques. La partie qui a le plus gros chéquier a tendance à dicter l'ordre du jour, il faut donc bien réfléchir au processus de prise de décision. Les pays producteurs et les multinationales ont des objectifs différents.

39. Le délégué du Brésil a souscrit à cet avis et a ajouté qu'il était essentiel de réfléchir au montant et à la contribution de chaque entreprise et association privée qui participerait à l'Organisation, afin de s'assurer que le pouvoir financier n'est pas utilisé pour contrôler l'OIC. Il s'est dit d'accord avec la Colombie, mais a estimé que les producteurs bénéficieraient également des projets qui pourraient être convenus avec les partenaires concernés. L'Organisation doit agir afin d'éviter de perdre sa pertinence, en s'insérant dans le monde réel et en devenant plus efficace.

40. Le délégué du Mexique a partagé le point de vue de la Colombie et a déclaré qu'il fallait étudier le processus de prise de décision de l'UIT. Il a donné un exemple dans son propre pays. Le Mexique a créé un Conseil de coordination des entreprises, qui est un organisme consultatif pour le gouvernement qui coordonne l'aide provenant du secteur privé. L'OIC doit avoir une vision globale et coordonner les différents gouvernements et entreprises.

41. Le délégué du Honduras s'est dit d'accord avec la Colombie et le Brésil et a affirmé la nécessité de trouver certains parallèles et d'examiner plus avant l'exemple de l'UIT.

42. La Présidente a remercié les délégués pour leurs commentaires et a clos le point.

4) Ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord

43. La Présidente a invité le Directeur exécutif à présenter ce point.

44. Le Directeur exécutif a déclaré que, dans le cadre de discussions internes, les Membres de l'OIC ont déjà avancé quelques idées concernant la viabilité financière de l'Organisation. S'agissant des recettes provenant des contributions, le Conseil a adopté la Résolution 470, qui institue la suspension temporaire des Membres ayant des arriérés persistants, afin d'encourager le versement rapide des contributions. Cette mesure devrait être intégrée dans l'accord, comme le propose l'Union européenne. Parmi les autres sources de revenus possibles, on peut citer : la vente d'abonnements (en particulier de données statistiques), l'organisation de conférences, les dons d'organisations internationales et d'agences de développement, et le secteur privé. Ce dernier engage de nombreuses activités dans le cadre de la formation du GTPPC. Ces acteurs ont fait preuve d'une grande bonne volonté ; il a estimé que l'OIC avait reçu environ 200 000 livres sterling au cours de l'année caféière précédente, sous forme de contributions directes et en nature. Cette somme représente près de 10% du budget total de l'Organisation. Une idée possible serait de travailler avec deux budgets, un budget de base (activités centrales) financé par les cotisations des Membres et un budget opérationnel financé par d'autres revenus et dons. Dans une certaine mesure, cela est déjà en place sous la forme des dons reçus par l'intermédiaire du GTPPC. Le Directeur exécutif s'est demandé si ce modèle conviendrait à une organisation de la taille de l'OIC.

45. Le Chef des opérations a fait part de son expérience au sein de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Dans le budget 2018/19 de cette organisation, les coûts opérationnels avaient été partagés entre les cotisations mises en recouvrement et un budget d'un montant équivalent. Le budget de base permettait d'accéder à certaines ressources, mais des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour mener à bien les travaux de cette organisation. En attendant, le budget opérationnel était conditionné à la mobilisation de ressources supplémentaires et à la réalisation d'activités supplémentaires. Il a noté la nécessité de combiner ces deux facteurs. Il a donné l'exemple de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), où les

membres à part entière paient une partie du budget et le reste provient d'autres sources, telles que les adhésions associées ou affiliées, qui sont ouvertes aux institutions de recherche et aux entreprises privées. Le modèle pourrait être adapté à l'OIC.

46. La Présidente a demandé au Groupe de travail s'il y avait d'autres changements dans l'accord qu'il souhaitait envisager pour attirer d'autres ressources. Elle a ouvert le débat.

47. Le délégué du Brésil a déclaré que cette question serait examinée lors de la prochaine réunion du Comité des finances et de l'administration le 2 juillet. Il a souligné que l'Organisation devait réduire ses coûts pour survivre, surtout après l'impact économique de la covid-19. Le système multilatéral dans son ensemble fait l'objet d'une surveillance accrue quant à son efficacité. C'est l'occasion de réviser l'accord et de discuter de l'efficacité de l'organisation, mais aussi de ses coûts. Il a déclaré que la survie de l'OIC était importante.

48. Le délégué de l'Indonésie a souligné qu'il était important de relever les défis actuels, tels que la révision de l'Accord. L'Indonésie a salué les efforts déployés par l'OIC pour le séminaire virtuel sur la covid-19, au cours duquel l'OIC a accueilli la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, l'Association des cafés de spécialité, et d'autres institutions. Il a souligné que l'une des questions soulevées au cours du séminaire était "Quels sont les fonds disponibles et comment les agriculteurs peuvent-ils y accéder ?" L'OIC devrait élargir sa composition, notamment en incitant le Royaume-Uni à devenir Membre de l'OIC. L'OIC devrait également diversifier ses revenus en augmentant le prix des abonnements aux données statistiques, des analyses de marché et du rapport annuel sur la mise en valeur du café. Des revenus supplémentaires pourraient être générés au moyen de conférences internationales payantes et de la vente d'espaces publicitaires.

49. Le délégué du Honduras a affirmé la nécessité de réduire les coûts.

50. Le délégué de la Fédération de Russie a convenu de la nécessité de faire des coupes pertinentes, de manière à optimiser l'utilisation du budget. Les suggestions comprennent la réduction des coûts des réunions et des services linguistiques, ainsi que le déménagement des locaux. Les conférences en ligne pour les producteurs de café pourraient également être une source de revenus pour l'Organisation. Les contributions impayées ne devraient pas constituer une charge pour les autres Membres qui versent leurs cotisations dans les délais.

51. La Présidente a convenu que la situation financière était la question la plus urgente à laquelle l'Organisation était confrontée. Toutefois, les débats du Groupe de travail devraient se concentrer sur l'avenir de l'Accord.

52. Le Directeur exécutif a répondu à l'Indonésie en indiquant que l'OIC était en contact avec le gouvernement hôte (Royaume-Uni) depuis plus d'un an et que des progrès substantiels avaient été réalisés. Le Gouvernement britannique s'est engagé à rejoindre l'Organisation immédiatement après la fin de la période de transition marquant son départ de l'Union européenne. Les questions financières seront discutées au sein du Comité des finances et de l'administration et tous les points soulevés lors de la présente réunion seront évalués lors de la préparation du budget révisé.

53. La Présidente a conclu en disant qu'il était important de réduire les coûts et de diversifier les revenus. Elle a ensuite clos le point.

5) Structure d'élaboration des politiques

54. La Présidente a donné la parole au Directeur exécutif pour qu'il expose ses commentaires.

55. Le Directeur exécutif a déclaré que certains points entraient dans le cadre du pilier c), tandis que d'autres pouvaient être décidés par le Conseil et n'avaient donc pas à être couverts par l'Accord. La structure actuelle comprend le Comité des finances et de l'administration, le Comité de la promotion et du développement des marchés, le Comité des projets et le Comité des statistiques, qui sont complétés par le Comité consultatif du secteur privé et la Conférence mondiale du Café. Jusqu'à présent, seule l'Union européenne a suggéré un changement majeur, à savoir la fusion du Comité de promotion et de développement des marchés, du Comité des statistiques et du Comité des projets en un comité économique. Aucune proposition de modification relative aux voix et au calcul des contributions n'a été reçue. L'OIC préparera une étude comparative avec d'autres organes internationaux de produits.

56. La Présidente a ouvert le débat en posant ces questions : "Avons-nous besoin de deux réunions physiques du Conseil chaque année ou peut-on en tenir une en ligne ? et "La structure des comités est-elle encore appropriée ?"

57. Le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a souligné deux points : 1) concernant la fréquence des sessions du Conseil, s'il apprécie les réunions en ligne, certains groupes sont exclus d'une participation plus active aux réunions en raison du manque d'installations d'interprétation. En outre, une grande partie des interactions au sein du Conseil se fait de manière informelle dans les couloirs. Il est opposé à la tenue de toutes les réunions en ligne, mais est prêt à accepter une session en ligne par an pour aider à réduire les coûts ; et 2) tout en comprenant les raisons pour lesquelles l'Union européenne souhaite fusionner trois comités en un comité économique, il a souligné l'importance et la nécessité du Comité des projets. En ce qui concerne la prise de décision, celle-ci se fait toujours par consensus. La question des voix n'a de pertinence que pour le calcul des cotisations et mérite d'être approfondie. Par exemple, il s'est interrogé sur la nécessité d'avoir deux catégories de Membres, les exportateurs et les importateurs. Cela avait son importance pendant la période des quotas mais n'est plus pertinent.

58. Le délégué de l'Indonésie a souligné la nécessité d'une plus grande participation du secteur privé et d'un examen des pratiques d'autres organisations internationales, telles que l'Organisation internationale du cacao. Il a noté les implications positives de contributions supplémentaires, tout en exprimant une mise en garde contre les conflits d'intérêts potentiels si le secteur privé devenait une source majeure de financement du budget ordinaire de l'Organisation. Il a suggéré que l'OIC maintienne le *statu quo* et que la prise de décision soit laissée aux seuls pays Membres.

59. Le Directeur exécutif a déclaré qu'il n'y avait pas de solution facile à la question de la participation financière du secteur privé. Il a pris acte de la volonté d'élargir les sources de financement de l'Organisation et des compromis possibles en termes de pouvoir de décision. Il a rappelé la "règle d'or" (Celui qui a l'or dicte ses règles). Il a noté que les Membres devraient réfléchir très attentivement à la question de savoir s'il faut diversifier les sources de revenus ou les maintenir telles quelles.

60. Le Chef des opérations a fait observer que la nature intergouvernementale du statut de l'OIC ne serait pas nécessairement modifiée. La prise de décision resterait entre les mains des Membres. Le secteur privé aiderait à fixer les objectifs et contribuerait financièrement à leur réalisation.

61. Il n'y a pas eu d'autres commentaires et la Présidente a clos le point.

Point 4 : Les prochaines étapes

62. La Présidente a noté que les quatre piliers de l'Accord ainsi que l'objet et la mission de l'OIC avaient été débattus au sein du Groupe de travail. Elle a noté qu'il restait de nombreuses questions sur lesquelles il fallait revenir. Elle a demandé au Secrétariat de rédiger une note informelle contenant tous les éléments débattus lors de cette réunion afin de faire avancer la discussion.

63. Il n'y a pas eu de demande de parole et le point a été clos.

Point 5 : Questions diverses

64. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 6 : Date de la prochaine réunion

65. La Présidente a noté que le Secrétariat serait totalement occupé par le Comité des finances et de l'administration en juillet. Elle a suggéré que le Groupe de travail se réunisse à nouveau au cours de la semaine précédant la 127^e session du Conseil international du Café, qui doit avoir lieu du 7 au 11 septembre 2020. La prochaine réunion se tiendra donc le 2 septembre 2020.

66. Le délégué de l'Union européenne a remercié tout le monde pour les suggestions et a confirmé que le 2 septembre lui convenait mais pas le 1er septembre.

67. La Présidente a noté qu'il n'y avait pas d'autres commentaires sur la date. La date de la prochaine réunion a été notée comme étant le 2 septembre 2020.

68. La Présidente a clos la réunion.